

Programme de Formation

Coordination de réseaux en santé mentale : pour la mise en place et l'animation d'actions de coordination des parcours en santé mentale

Organisation

Durée : 63 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Tout professionnel en situation de coordination en lien avec les problématiques de santé mentale

Objectifs pédagogiques

S'approprier les déterminants de santé dans le domaine de la psychiatrie, de la santé mentale et de la détresse psychologique.

Appréhender les missions, les prises en charge et la culture professionnelle des différents interlocuteurs/acteurs du sanitaire, du médico-social et du social participant aux réseaux de santé du territoire.

Être en capacité de créer du lien et d'optimiser la coopération pluri professionnelle entre l'hôpital, les réseaux de santé, les filières de soins auprès des personnes ayant des parcours de soins complexe afin de co-construire un projet partagé.

Acquérir la capacité à « aller vers » pour accueillir et rencontrer les personnes en situation de souffrance psychosociale.

Permettre un appui technique dans l'analyse des situations afin d'évaluer et accompagner chaque situation en la contextualisant.

Savoir définir le cadre législatif et les fonctionnalités de la coopération en réseau pour l'amélioration de la prise en charge de populations cibles.

Description

Module 1 (3 jours) : la fonction et les enjeux de la coordination : cadre, missions et rôle dans la coordination

- Appréhender le cadre organisationnel et législatif des politiques publiques sociales et sanitaires en vigueur (réglementation, statuts...) dans le cadre de la coordination.
- Connaître les outils actuels de la coopération partenariale en psychiatrie et santé mentale : projet territorial de santé mentale (PTSM), communauté professionnel territoriale de santé (CPTS).
- Connaître les acteurs (médecine de ville, réseaux de santé, secteurs de psychiatrie, CLSM, territoires sociaux ...), leurs places/rôles et la complémentarité de chacun dans le fonctionnement en réseau.
- Identifier les éléments de santé publique sur les inégalités sociales de santé et les populations cibles et vulnérables dans le contexte sanitaire actuel.

Module 2 (3 jours) : les enjeux et la mise en œuvre du travail en réseau

- Acquérir les méthodes du « case management » appliqué aux prises en charge en santé mentale.
- Acquérir une méthodologie pour la mise en œuvre de partenariats et de modalités de travail en réseau suivant les différents types d'organisation et de fonctionnement.
- Être capable de développer un travail d'analyse de situation pluridisciplinaire entre partenaires reposant sur les expériences et pratiques de chacun.



Module 3 (3 jours) : coordination et spécificités des publics pris en charge : les adolescents- jeunes adultes, la clinique psychosociale et clinique de l'addictologie

- Être capable d'analyser la demande pour repérer les éléments psychosociaux de la souffrance psychique et proposer des actions partagées dans un travail coopératif.
- Être capable de mettre en place une alliance thérapeutique dans la relation d'accompagnement avec l'usager en équipe pluridisciplinaire afin d'améliorer le parcours de soins.
- Acquérir la méthode de conduite des entretiens d'accueil et d'orientation, des visites à domicile, des entretiens de suivi thérapeutique et de promotion de la santé.
- Être capable de renseigner les ressources adaptées à la problématique des sujets et de leur proposer des actions partagées dans un travail coopératif.

Prérequis

- Avoir le baccalauréat
- Avoir une formation et/ou des expériences professionnelles dans un des secteurs sanitaire, social ou médico-social
- Avoir le projet de coordonner ou de participer à un réseau en santé mentale pour la prise en charge des situations complexes.
- Présenter au moment de l'inscription :
 - Un CV
 - Les diplômes
 - Un texte de présentation des attentes, objectifs...

Modalités pédagogiques

Nos méthodes pédagogiques s'articulent selon deux axes :

- Une activité cognitive pour l'acquisition des connaissances théoriques et pratiques, associée à une démarche interactive et participative, elle engage les participants à co-construire avec l'intervenant la dynamique du processus pédagogique.
- Une analyse des pratiques professionnelles : basée sur l'étude de cas et situations cliniques, elle favorise l'intégration des contenus à travers le partage des expériences.

Moyens et supports pédagogiques

Nos supports pédagogiques reposent sur des références actualisées (scientifiques, réglementaires, organisationnelles, méthodologiques, etc).

Modalités d'évaluation et de suivi

Un dispositif adaptable d'évaluation est mis en place en fonction des besoins et demandes spécifiques du client :

- Questionnaire en amont pour cerner les attentes et besoins du/de la stagiaire.
- Évaluation des connaissances au début de la formation.
- Évaluation des acquis en continu : quiz, questionnaires, étude de cas, mises en situation.
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'un certificat de réalisation.
- Questionnaire individuel de satisfaction.
- Questionnaire « à froid » 3 mois après la formation (dispositif optionnel)